



# CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

Réf. : SC / FH / 20210927

## Orange SA

111 quai du Président Roosevelt

CS 70222

92449 Issy Les Moulineaux CEDEX

A l'attention de :

Monsieur Stéphane RICHARD

Président Directeur Général

Paris, le 27 septembre 2021

**Objet :** Abandon du projet immobilier Marseille Newdelec

Monsieur le Président Directeur Général,

Suite à notre [courrier du 24/08/2021 adressé à Messieurs Gervais Pélissier et Nicolas Guérin](#), alertant sur une remise en cause du projet immobilier Newdelec situé au centre de Marseille, Madame Heringer, Directrice de la DO Grand Sud Est (DO GSE), qui ne représente qu'une partie des périmètres concernés, nous a répondu par courrier le 13/09/2021. Madame Heringer nous y informe de la décision prise par Orange de présenter aux élus un projet modifié qui entérinerait l'abandon du site Newdelec, non loin de la gare Saint Charles, au profit d'une relocalisation des équipes sur le seul site de Saint-Mauront.

Contrairement à ce que Madame Heringer écrit, aucune information officielle sur l'abandon du projet Newdelec n'a été faite aux élus des différents CSEE concernés, avant l'envoi de notre courrier d'alerte du 24/08/2021.

- En novembre 2020, lors de la commission de suivi des projets immobiliers, la répartition des effectifs entre les sites de St Mauront et Newdelec devait être effectuée, et début septembre 2021, lors du CSE DOGSE où une modification du projet est présentée, l'abandon de Newdelec n'est pas acté.
- Monsieur Houvriez, Directeur de l'immobilier Groupe, tiendra le même discours de répartition des effectifs entre les deux sites au CSE de Fonctions Supports Finances du 01/09/2021.

Pourtant, lors d'un call salariés le 14/09/2021 le Directeur de l'Agence Entreprise Rhône Méditerranée informe les personnels de l'abandon définitif du projet Newdelec alors que les élus n'ont pas été consultés. Les éléments avancés pour justifier cette décision unilatérale ne leur ont pas été présentés.

Dès lors nous vous demandons une réponse claire sur ce projet immobilier : Newdelec est-il oui ou non abandonné ?

Dans son courrier, Madame Heringer précise encore : « Notre stratégie immobilière est conduite en poursuivant l'équilibre entre l'amélioration des conditions de travail, l'optimisation de notre empreinte immobilière et l'intérêt financier du projet. »

Sur ces trois points les orientations prises actuellement nous semblent n'être guidées que par l'intérêt financier à court terme et perdre de vue tous les objectifs annoncés :

### **L'amélioration des conditions de travail**

Le site Saint-Mauront est connu de longue date pour ses problèmes d'insécurité : trafic de stupéfiants, incivilités, agressions, règlements de comptes...

En 2015, lors du premier projet envisageant le regroupement à Saint-Mauront, salariés et organisations syndicales avaient déjà alerté la Direction d'Orange.

Les problèmes subsistent. Le personnel ne s'y sent pas en sécurité (parking et/ou en entrée/sortie de bureau). Des demandes de sécurisation du site sont régulièrement exprimées à la Direction Immobilière Territoriale.

Dès lors, en quoi les inconvénients de Saint Mauront, ayant abouti en 2015 au choix de la solution Newdelec, ne sont-ils plus des freins aujourd'hui, alors que la situation ne s'est pas améliorée ?

### **L'intérêt financier de ce projet**

- Budget du projet Saint-Mauront : rénovation d'un site vétuste, amianté et mal desservi, avec des études et travaux qui s'étaleront sur plusieurs années en site occupé.
- Budget du site Newdelec : projet « clé en main » déjà bien avancé.

La décision finale nous interroge sur la méthode d'estimation des coûts qui a permis à Orange de privilégier la solution de Saint-Mauront.

### **L'optimisation de notre empreinte immobilière**

Le projet initial Saint Mauront consistait à raser le site pour en reconstruire un neuf. Le projet actuel consiste à tenter de rénover un site vétuste, amianté et très énergivore, tout en gardant sa structure.

Les effets de bord sur les autres Schémas Directeurs Immobiliers Territoriaux (SDIT) de l'agglomération marseillaise ne sont absolument pas pris en compte. Nous identifions là un risque majeur pour le SDIT Sud Est et pour le capacitaire d'autres sites sur lesquels les salariés en télétravail distant vont se rabattre.

### **« Faire du business là où se situe le business ». Où sont passées les ambitions d'Orange ?**

Orange évoque la possibilité d'intégrer dans un deuxième temps d'autres services, filiales d'Orange Business Services ou autres activités nouvelles. Lors de la présentation du projet Newdelec, Orange mettait en avant la vitrine que représenterait « un site stratégique, implanté face à la gare, et apprécié pour son accessibilité ».

Saint Mauront, lui, représente si peu une vitrine que c'est à l'Orange Vélodrome que s'installera le show-room d'Orange Business Services !

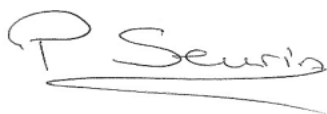
Des scénarios alternatifs incluant la poursuite du projet Newdelec et permettant un équilibre entre efficacité opérationnelle, conditions de travail et intérêt économique sont possibles.

Marseille, ville à laquelle vous êtes particulièrement attaché, mérite qu'Orange y déploie un projet exemplaire. Newdelec correspond à cette ambition et l'abandon d'un tel projet pour de simples raisons financières court-termistes serait mal compris, tant par les personnels que par les élus locaux.

Nous souhaitons vous rencontrer pour échanger sur ce sujet.

Dans l'attente de votre retour diligent, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'assurance de notre considération distinguée.

Patrice Seurin  
Délégué Syndical Central



Fatima Hamadi  
Déléguée Syndicale Centrale Adjointe

